



Plan de mobilité d'entreprise

Que faire? Mesures incitatives et restrictives, instruments de mise en œuvre

SANU

22 novembre 2011

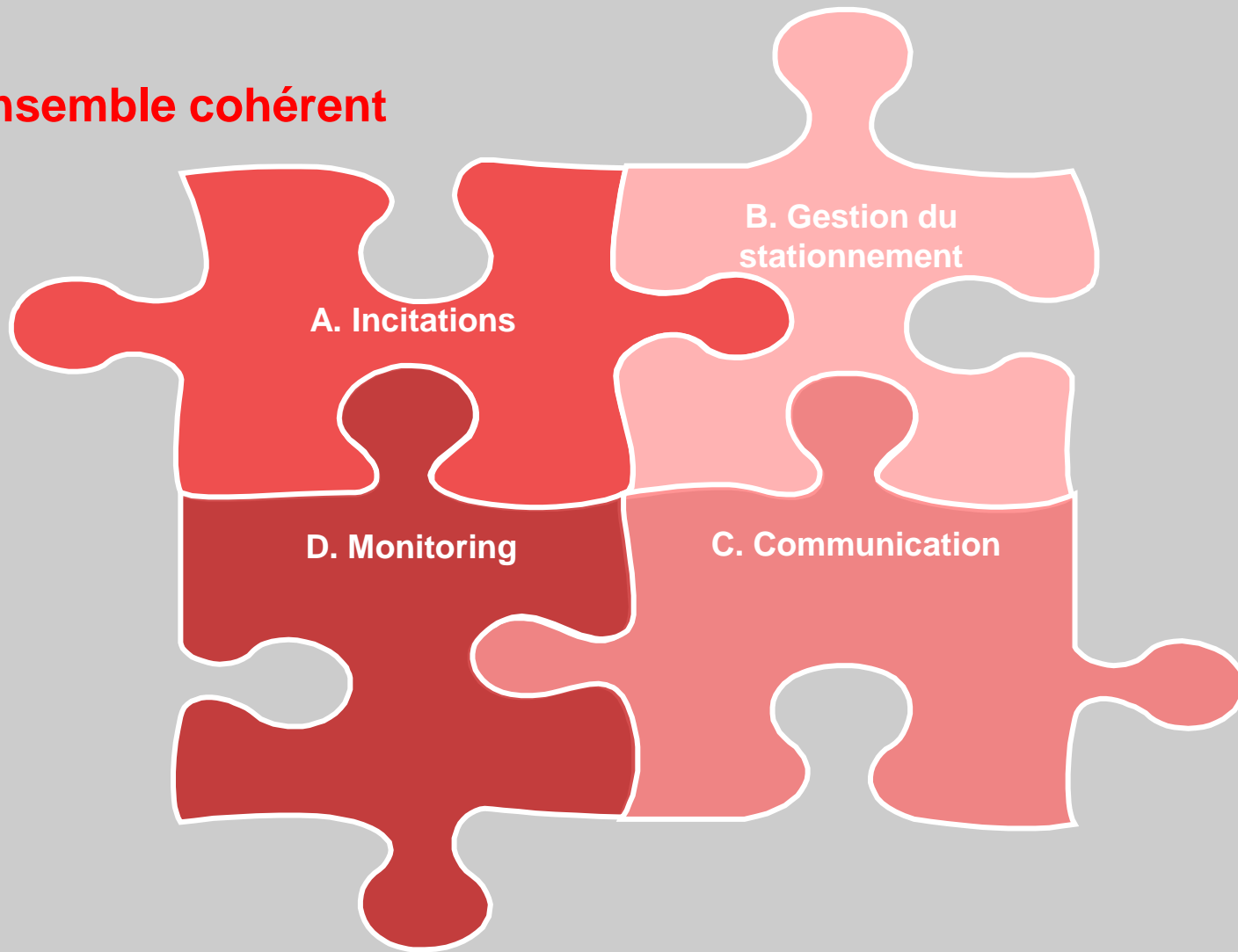
Zoé Dardel, cheffe de projets

MOBILITY MANAGEMENT | |
mobilidee

Le choix des mesures: une étape clé d'un plan de mobilité



Un ensemble cohérent



INCITATION
GESTION DU STATIONNEMENT
COMMUNICATION
MONITORING

Objectif général 1

Favoriser les déplacements en modes alternatifs

Objectif opérationnel 1

Promouvoir les modes doux

Actions

Mettre en place
un abris pour vélos

Proposer
des vélos
en libre service

Permettre le
stationnement
occasionnel

Potentiel

Usagers actuels
+
collaborateurs disposés

Collaborateurs disposés

Tous les cyclistes

Évaluation

Nombre de
vélos/supports

Nombre de réservations

Nombre de demandes

Promouvoir les modes doux: Aéroport International de Genève

Information contextuelle sur l'accessibilité à vélo (site internet/kit papier)

Description des itinéraires vers l'AIG et dans la zone aéroportuaire (kilométrage, temps de parcours et dénivelé)

Localisation et description des infrastructures pour le stationnement

Informations générales liées à la pratique du vélo

Aide financière

Prime d'écomobilité (440.-/an à 140.-/an selon que le taux d'activité est supérieur ou non à 50%) pour les employés qui s'engagent à ne pas utiliser plus de 6 jours/mois un transport individuel motorisé

Rabais de 10% ou de 500.- à l'achat d'un vélo, d'un VAE ou de matériel (partenaires)



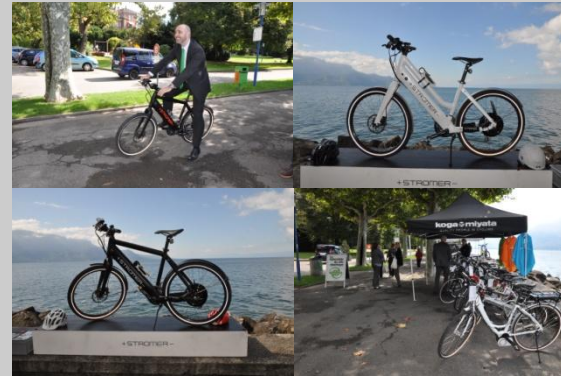
Electrobike experience – Nestlé CH

Motiver le personnel

Identifier les profils de mobilité

Sélectionner les candidats

Fournir un modèle sur mesure



Tester gratuitement et en conditions réelles sur un mois

Donner des alternatives en cas d'empêchement

Faire témoigner les candidats et ... communiquer!

Objectif général 1
Favoriser les déplacements en modes alternatifs

Objectif opérationnel 2
Favoriser l'usage des transports en commun

Actions

Potentiel

Évaluation

Subventionner
les titres de transport

Usagers actuels
+
collaborateurs disposés

Nombre de subventions

Faciliter l'achat
des titres de transport

Tous les collaborateurs

Nombre de demandes

Permettre le
stationnement
occasionnel

Tous les usagers des
transports en commun

Nombre de demandes

Favoriser l'usage des transports en commun: Jaeger-LeCoultre

Création de navettes d'entreprise

Mise en place d'une ligne de bus Morez – Les Rousses – Le Sentier

Mise en place d'une ligne de bus Pontarlier – Jougne – Le Sentier

Mise en place d'une ligne de bus Mouthe – Le Sentier

Horaire décalé des navettes

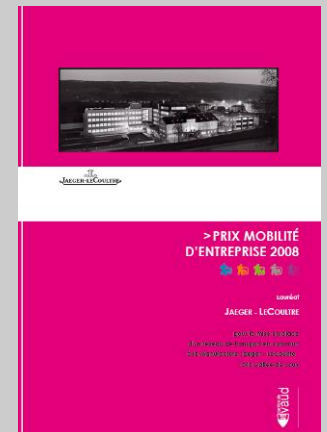
Aide financière

Gratuité des bus d'entreprise

Participation financière aux abonnements des transports publics

Lobby

Soutien au projet de mise en service d'une ligne ferroviaire transfrontalière



Objectif général 1
Favoriser les déplacements en modes alternatifs

Objectif opérationnel 3
Encourager la pratique du covoiturage

Actions

Potentiel

Évaluation

Garantir
une place de parc

Usagers actuels
+
collaborateurs disposés

Nombre d'équipes

Mettre en relation
les collaborateurs

Tous les collaborateurs

Nombre d'inscrits

Permettre le
stationnement
occasionnel

Tous les covoitureurs

Nombre de demandes

Encourager la pratique du covoiturage: Johnson & Johnson NE

Systeme de mise en relation

Création d'une plateforme intranet pour les déplacements pendulaires et professionnels

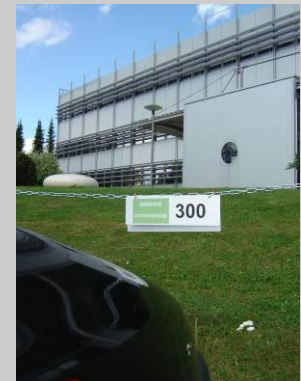
Séances de démonstration de la plateforme intranet

Aide financière

Incitation de 25.-/mois pour les personnes qui forment une équipe de covoiturage (pendulaire)

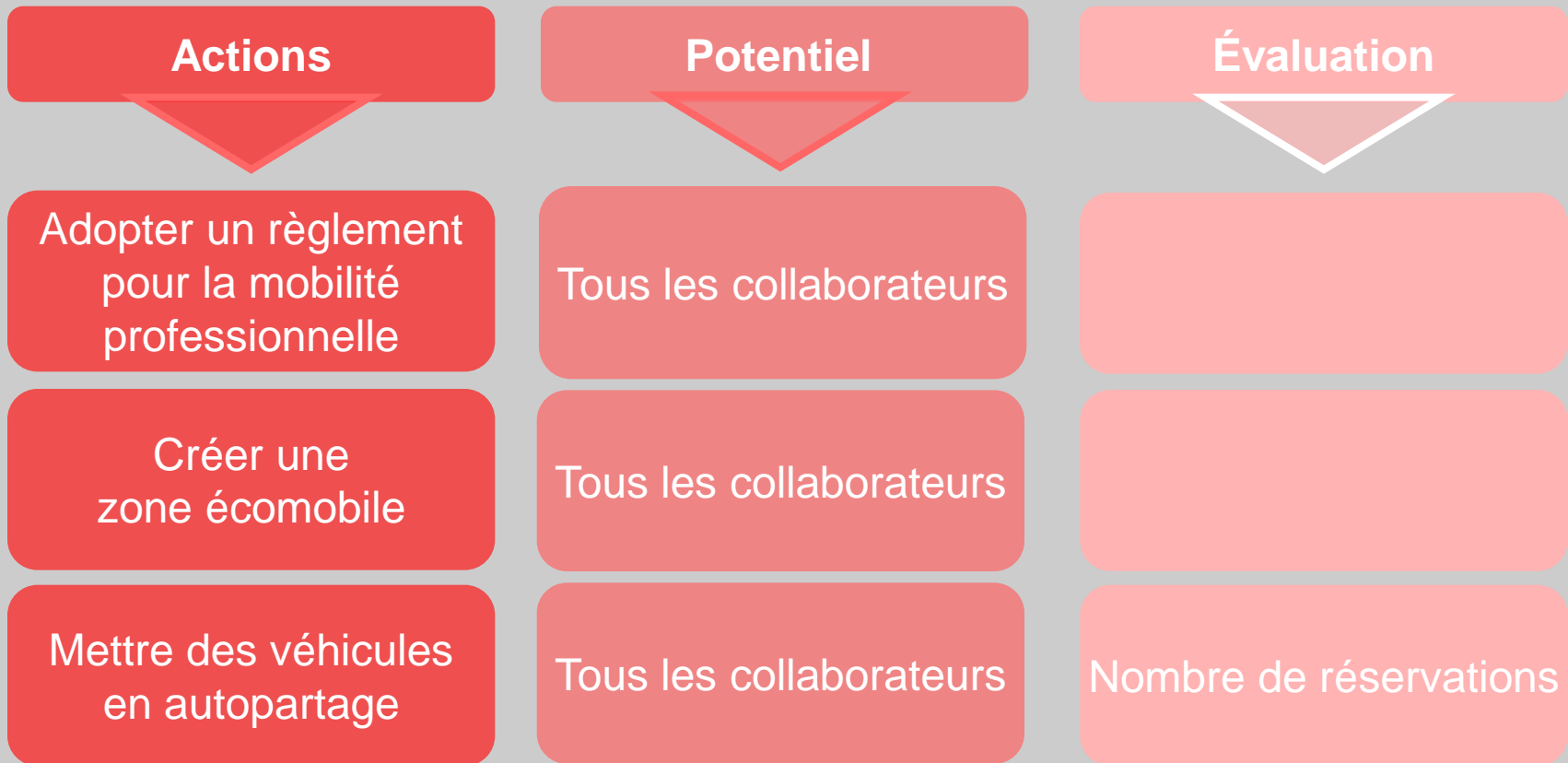
Stationnement

Place de parc garantie



Objectif général 1
Favoriser les déplacements en modes alternatifs

Objectif opérationnel 4
Réglementer l'usage des moyens de transport



Réglementer l'usage des moyens de transport: Commune de Vevey

Élaboration d'un règlement pour les déplacements professionnels

Hiérarchiser les moyens de transport

Création d'une zone écomobile

Définir des zones

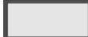




Prise en charge matérielle

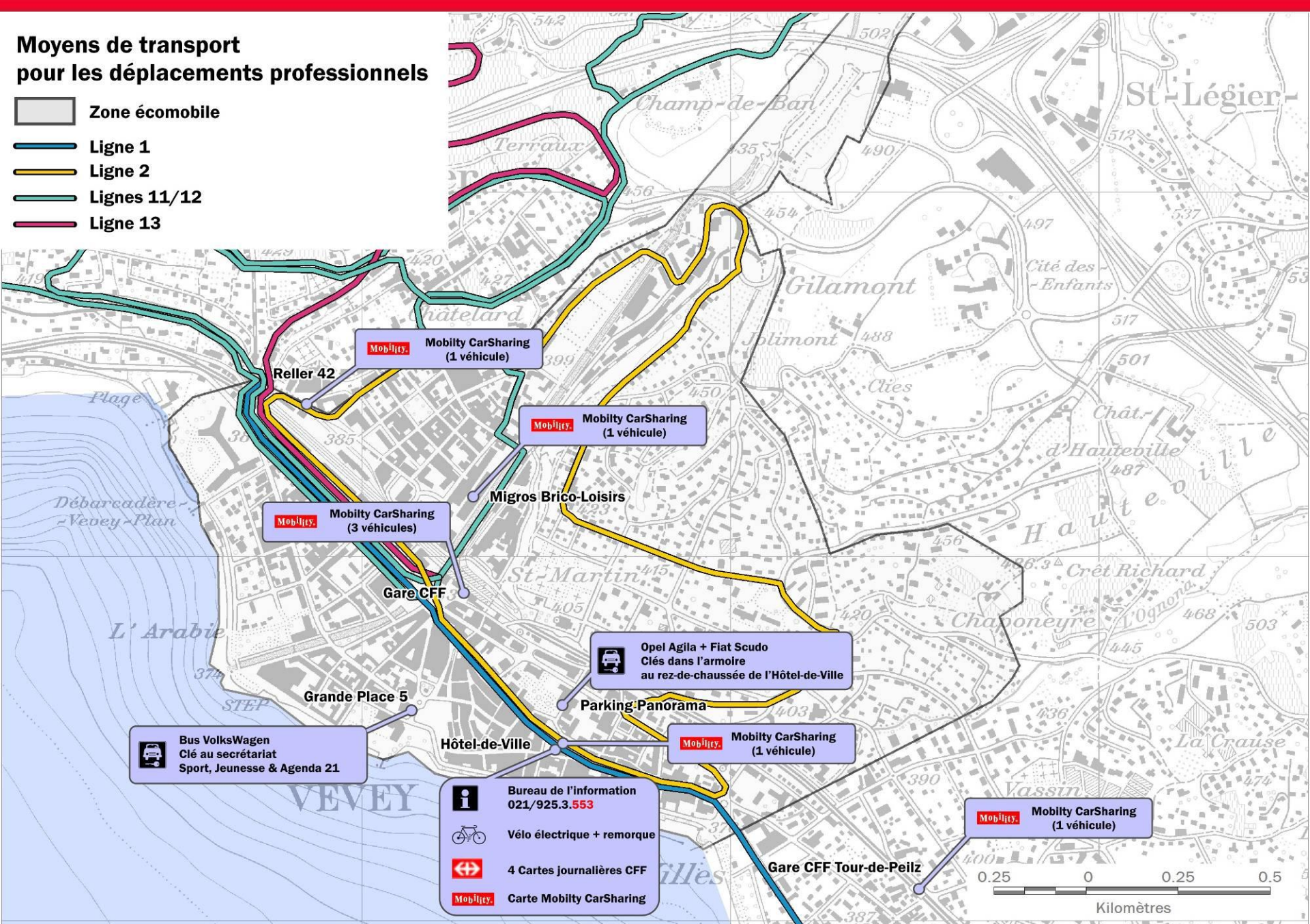
Mise à disposition de moyens de transport en autopartage

Mise en place d'un système de réservation informatisé


Instauration du système de commande en ligne CFF Businesstravel


Moyens de transport pour les déplacements professionnels


-  Zone écomobile
-  Ligne 1
-  Ligne 2
-  Lignes 11/12
-  Ligne 13



 Bus Volkswagen
Clé au secrétariat
Sport, Jeunesse & Agenda 21

 Mobility CarSharing
(3 véhicules)

 Mobility CarSharing
(1 véhicule)

 Mobility CarSharing
(1 véhicule)


 Opel Agila + Fiat Scudo
Clés dans l'armoire
au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville


 Bureau de l'information
021/925.3.553

 Vélo électrique + remorque

 4 Cartes journalières CFF

 Carte Mobility CarSharing

 Mobility CarSharing
(1 véhicule)

 Mobility CarSharing
(1 véhicule)



Réglementer l'usage des moyens de transport: FSASD

Prise en charge des déplacements professionnels

Vélos classiques (135)

Vélos à assistance électrique (68)

Vélos pliables (10)

Remorques pour transport de matériel

Abris sécurisés ou arceaux

Abonnements des transports en commun et des parc-relais (368)

Voitures Mobility CarSharing (31)

Voiture électrique (1)

Règles d'usage

Zones accessibles par les différentes alternatives à la voiture individuelle



INCITATION
GESTION DU STATIONNEMENT
COMMUNICATION
MONITORING

Objectif général 2 Gérer le stationnement

Objectif opérationnel 1 Réglementer l'accès au parking

Actions

Élaborer
un règlement parking

Attribuer
automatiquement
les places

Distinguer
accès permanent et
occasionnel

Potentiel

Tous les collaborateurs

Tous les collaborateurs

Tous les collaborateurs

Évaluation

Nombre de demandes

Nombre de demandes

Réglementer l'accès au parking: Nestlé Nespresso

Principes

Système dynamique

Attribution annuelle de toutes les places

Incitation à repenser régulièrement ses habitudes de mobilité

Règlement

Critères d'éligibilité: temps de trajet, dépose d'enfants, covoitureurs et véhicules électriques, etc.

Possibilité de faire recours

Examen des recours par une commission

Contrôle

Système de macaron

Contrôle par un agent de sécurité

Réglementer l'accès au parking

Ayant-droit

Place de parc garantie pour les ayants droit

Quota de 24 journées de stationnement occasionnel par an pour les non ayants droit

Tarification

Stationnement occasionnel: 4.- déduit de l'abonnement du titulaire

Coût d'une place: 80.-/mois

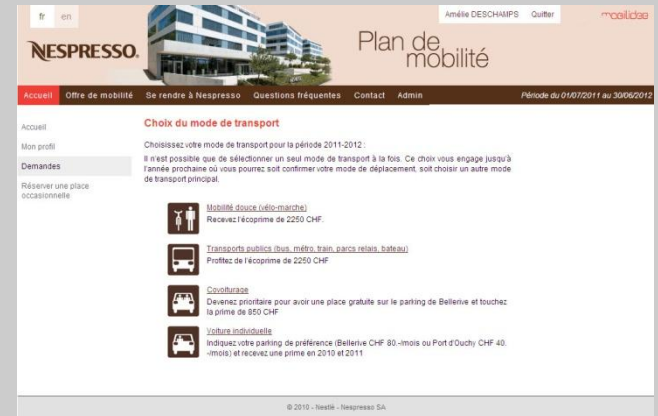
Gestion

Outil informatique de gestion des ayant-droit au parking

Répondant mobilité (RH, Facilities, etc.)

Organisation automatique de la liste de priorité pour l'accès au parking

Attribution automatique des places libres aux personnes réservant un accès occasionnel au parking



Objectif général 2
Gérer le stationnement

Objectif opérationnel 2
Tarifer le stationnement

Actions

Déterminer
une grille tarifaire

Potentiel

Tous les collaborateurs

Évaluation

Nombre de demandes

Tarifier le stationnement: Comité International de la Croix-Rouge

Tarifification

Dégagement de recettes pour financer les mesures incitatives et la communication

Montant

120.-/mois pour une place individuelle à l'année (examen annuel)

10.-/jour pour une place individuelle occasionnelle (quota de 40 places/an)

Modalités

Prélèvement du montant sur salaire

Tarifer le stationnement: déterminer le prix

Infrastructures

Réaliser un benchmark des prix des places de parc dans les environs
Répertorier les types de places de parc

Ressources humaines

Déterminer les types de places concernées
Déterminer les catégories d'usagers (payants ou non)
Tenir compte des attentes du personnel
Choisir la grille tarifaire
Valider auprès d'un groupe de travail
Évaluer l'impact financier de la tarification (scénarii)

INCITATION
GESTION DU STATIONNEMENT
COMMUNICATION
MONITORING

Objectif général 3 Communiquer

Objectif opérationnel 1 Informer sur les accessibilités et sensibiliser aux modes alternatifs

Actions

Dédier
une page intranet

Organiser
des campagnes d'essai

Offrir
un conseil personnalisé

Potentiel

Tous les collaborateurs

Tous les collaborateurs

Tous les collaborateurs

Évaluation

Nombre de visites

Nombre de participants

Nombre de demandes

Informez sur les accessibilités: la Centrale Mobilité - ZIPLO

Services

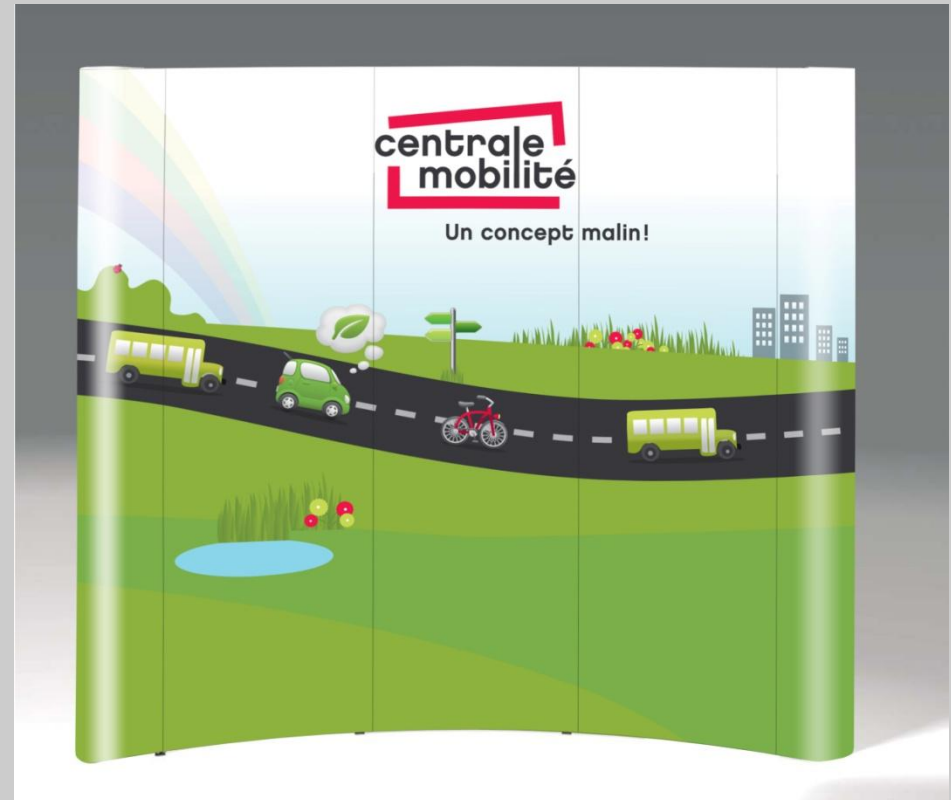
Accueil et information
Mise en relation pour le covoiturage
Réservation de véhicules partagés
Entretiens personnalisés, etc.

Fonctionnement

Centrale téléphonique ouverte de 6h à 20h
Du lundi au vendredi
Zone industrielle de Plan-les-Ouates
<http://www.centralemobilite.ch/>

Avantages

Structure d'accueil et d'information mutualisée
Réduction des coûts



Communication interne: phase de mise en œuvre

Lancement des mesures

Affiche A3

Dépliants

Journal d'entreprise

Écrans

Courrier électronique

Site internet/intranet

Événements spécifiques

Événements communaux, cantonaux
et nationaux



Communication externe: Johnson & Johnson NE

Conférences

Salon national de la mobilité

« Le plan de mobilité d'entreprise de Johnson & Johnson » (26.04.2007)

Ecoparc

« Mobilité durable dans les entreprises et administrations » (30.11.2006)

Médias

19h30 (TSR)

tsr.ch – vidéo

« Le co-voiturage se répand avec la crainte de la pollution » (22.06.2009)

PME Magazine

« Développement durable: Les coûts de l'excellence » (31.10.2007)

Entreprise romande

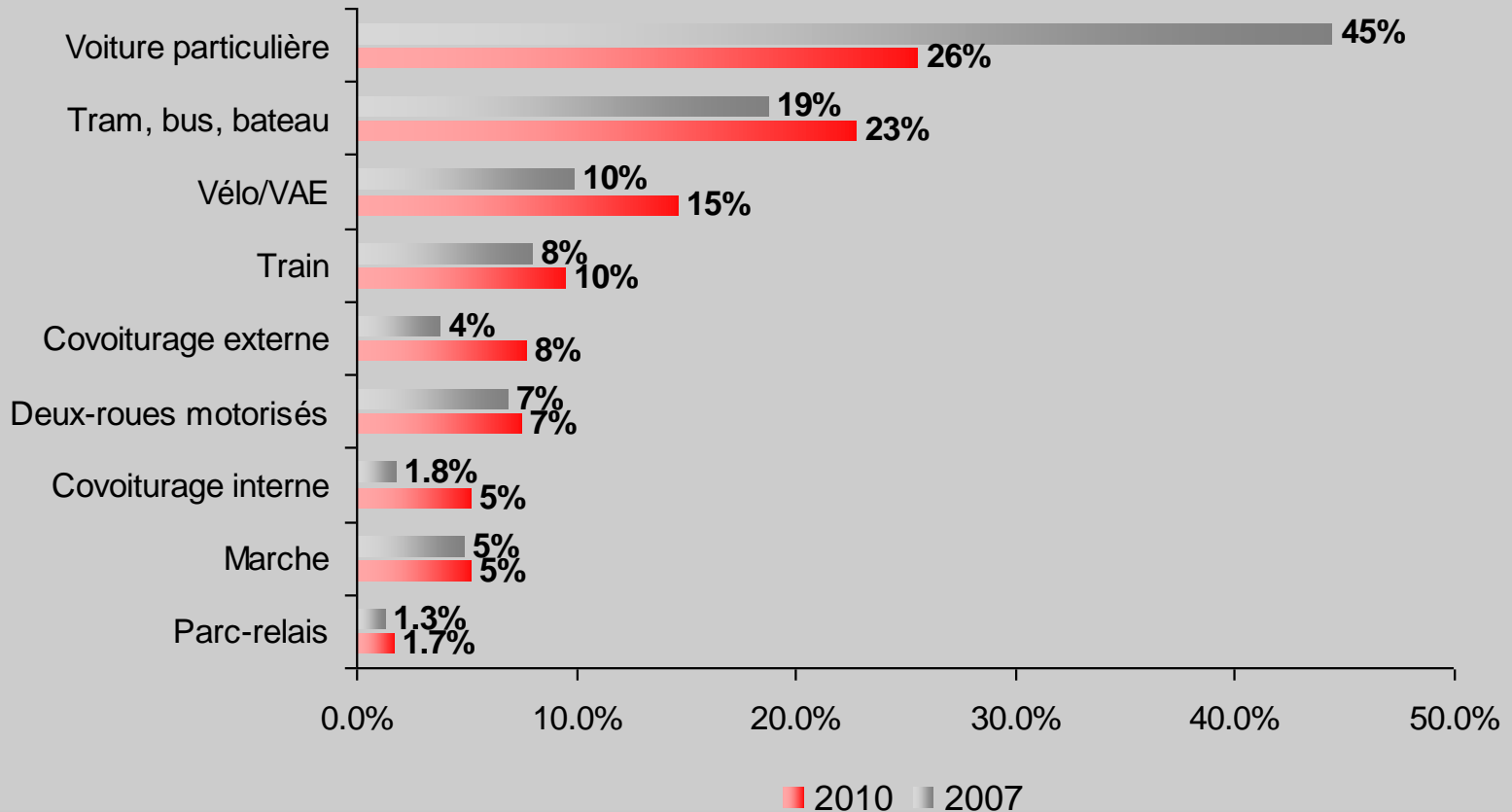
« Mobilité sans voiture: des entreprises l'offrent » (10.07.2009)

[Johnson & Johnson: Favorise le covoiturage – ProofitNE.CH](http://ProofitNE.CH)

INCITATION
GESTION DU STATIONNEMENT
COMMUNICATION
MONITORING

Enquête de suivi: exemple du CICR

Mode de transport principal - évolution 2007/ 2010



Enquête de suivi: exemple du CICR

Atteinte des objectifs

L'objectif d'apporter une solution au problème du stationnement a été atteint

Excellents résultats en matière de changement des comportements

Baisse de 42% de l'usage de la voiture : de 45% à 26% des collaborateurs en 3 ans

Réduction de l'impact carbone des déplacements

- 80 t CO₂/an pour les 850 collaborateurs <=> besoin de 7000 arbres/an en moins
- 100 kg CO₂/an/employé <=> besoin de 8 arbres/an/employé en moins

Des ajustements possibles:

Plus de transparence, d'équité, d'information et de flexibilité

Les enjeux d'un bon suivi

Bien réfléchir aux objectifs en amont pour fixer des indicateurs adaptés et récolter les bonnes données

La mise en œuvre: une étape indispensable pour un report modal

Les analyses doivent déboucher sur des mesures concrètes.

Les mesures doivent être connues de tous.

Les mesures doivent s'adapter aux changements externes (infrastructures) et internes (personnel).

PAS DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT SANS UN ENSEMBLE COHÉRENT DE MESURES



MANAGEMENT GLOBAL DE LA MOBILITÉ



Merci pour votre attention!